

Note de service

DESTINATAIRE : Médecin et Personnel infirmier du CISSSMO

EXPÉDITRICE : Département de pharmacie

DATE : 2020-10-29

OBJET : **Délai de transmission des ordonnances à la pharmacie**

Plusieurs intervenants constatent un problème au niveau de la transmission des ordonnances à la pharmacie. De nombreuses ordonnances rédigées en début d'après-midi sont numérisées plusieurs heures plus tard. Un volume important d'ordonnances se retrouve ainsi à être traité en soirée où la pharmacie travaille avec des effectifs restreints. Les délais de transmission retardent plusieurs processus :

- Traitement de l'ordonnance;
- Interventions auprès du prescripteur lorsque requis (à noter qu'occasionnellement le médecin de garde doit être contacté);
- Service du médicament ou disponibilité au cabinet automatisé décentralisé;
- Report du reservice quotidien lorsque l'heure de tombée est dépassée;
- Etc.

Afin d'éviter ces délais, **qui ultimement retardent le début du traitement chez l'utilisateur**, il faut travailler à trouver des solutions pour éliminer les causes. Quelques étapes du cheminement de l'ordonnance à l'unité de soins ont été identifiées :

- Accumulation de dossiers par le prescripteur et remise au poste infirmier en bloc;
- Numérisation retardée après le processus de relevé des ordonnances par l'infirmière;
- Numérisation réservée à l'assistante infirmière chef.

Nous demandons donc votre collaboration afin de trouver des solutions pour rapprocher le plus possible la numérisation de l'heure de rédaction par le prescripteur.

Merci de votre collaboration

Sophie Goneau pharmacienne
Chef adjointe du département de pharmacie – Services pharmaceutiques